ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance.
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Edifice Morin) Québec Casier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès
ADMINISTRATION & RÉDACTION
88 CÔTE de la MONTAGNE 88
·QUÉBEC·

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII — QUEBEC, LE 13 MARS 1924 — Numéro 11

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

Résultat des concours de fabrication de beurre et fromage

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui, les résultats des concours de fabrication, ouverts pour la saison 1923, à tous les fabricants de beurre et de fromage de la Province, dont les produits sont vendus par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Québec.

On constatera par la liste ci-dessous que la somme de $6,955.00 a été distribuée entre 234 gagnants, en prix de $15.00 à $100.00.

Ces prix ont été donnés par ordre de mérite, entre les fabricants, pour toute la saison de fabrication, d'après les rapports de la classification officielle.

Nous donnons ci-dessous les noms des dix premiers gagnants dans les trois concours: fromage, beurre pasteurisé et beurre non pasteurisé.

Concours de fromage 1923

Prix				
1e	$100.00	Auguste Jobidon,	Proulxville,	Champlain.
2e	95.00	Willie Tremblay,	St-Alexis,	Chicoutimi.
3e	90.00	Stanislas Gagnon,	St-Félicien,	Lac St-Jean.
4e	85.00	Edgar Néron,	Ste-Anne,	Chicoutimi.
5e	80.00	Hervé Gagné,	Hébertville,	Lac St-Jean.
6e	75.00	Geo. Duchesne,	Ste-Anne,	Chicoutimi.
7e	70.00	Philippe Grégoire,	Ste-Sophie,	Mégantic.
8e	65.00	Geo. Sasseville,	Gérardville,	Chicoutimi.
9e	60.00	Wilbrod Gastonguay,	St-Félicien,	Lac St-Jean.
10e	55.00	Napoléon Labbé,	Albanel,	Lac St-Jean.
11e	50.00	Euclide Harvey,	St-Jérôme,	Lac St-Jean.

et autres prix suivants:

25 prix de $40.00	$1,000.00	
50 " 30.00	1,500.00	
50 " 15.00	750.00	
	Total....	$4,075.00

Concours de beurre pasteurisé 1923

1e	$100.00	Albert Paradis,	Riv. Bois Clair,	Lotbinière.
2e	80.00	Alp. Pelletier,	St-Georges-E.,	Beauce.
3e	60.00	Jos. Poirier,	St-Honoré,	Beauce.
4e	50.00	Alfred Baril,	Gentilly, RR. 3,	Nicolet.
5e	40.00	Gauvin Grégoire,	St-Léon,	Dorchester.
6e	40.00	Théo. Jodoin,	St-Théo. D'Acton,	Bagot.
7e	40.00	Edmond Gagnon,	Amqui,	Matane.
8e	40.00	Auguste Chandonnet,	Ste-Sophie,	Nicolet.
9e	40.00	Geo. Pelletier,	Ste-Anne,	Kamouraska.
10e	40.00	Ed. Leblond,	St-Damien,	Bellechasse.

et autres prix suivants:

4 prix de $40.00	$160.00	
15 " 30.00	450.00	
20 " 15.00	300.00	
	Total	$1,440.00

Concours de beurre non pasteurisé 1923

1e	$100.00	Ovide Hébert,	Ste-Philomène,	Lotbinière.
2e	80.00	Chs Fortin,	St-Vict. de Tring,	Beauce.
3e	60.00	J.-B. Michaud,	St-Roch des Auln.	L'Islet.
4e	50.00	Azarie Dupuis,	St-Alexis,	Maskinongé.
5e	40.00	P. Beaulieu,	St-Philémon,	Bellechasse.
6e	40.00	Jos.-O. Caron,	St-Georges,	Beauce.
7e	40.00	Alcide Paré,	Causapscal,	Matane.
8e	40.00	J.-A. Albert,	St-Eloi,	Témiscouata.
9e	40.00	J.-A. Philibert,	L'Epiphanie,	L'Assomption
10e	40.00	Adélard Bernard,	St-Ephrem,	Beauce.

et autres prix suivants:

4 prix de $40.00	$160.00
15 " 30.00	450.00
20 " 15 00	300.00

Montant total des argents distribués $6,955.00
ombre total de fabricants ayant touché des prix de $15. à $100: 234

A remarquer que les 234 fabricants qui ont ainsi gagné les prix ci-dessus ont obtenu un pointage moyen de classification de pas moins de 92 points sur cent.

C'est un bien beau résultat. Le modeste encouragement que l'on a voulu donner aux fabricants, au moyen des prix ci-dessus les dédommagera quelque peu pour les efforts accomplis. Nous espérons aussi que cet exemple nous raliera encore nombre de patrons et de fabricants qui, pour des raisons diverses, ont discontinué ou refusé jusqu'ici, d'expédier leur production de beurre et de fromage à la Coopérative.

Pourquoi tous les fabricants de la Province ne profiteraient-ils pas désormais des nombreux avantages que la Coopérative leur offre si généreusement?

Gracieuseté

Les deux photographies que nous avons publiées en page couverture du "Bulletin de la Ferme" de la semaine dernière (6 Mars), représentant des boîtes à fromages arrivées en mauvais état sur les quais de Liverpool, puis réparées, n'ont pas été prises, comme on peut le penser, s lement en vue de la démonstration que nous voulions faire, dans notre annonce pour une boîte améliorée.

Ces photographies représentent un état normal de la situation, telle qu'elle a existé depuis des années. La meilleure preuve que nous puissions en donner, est que ces clichés ne sont pas la propriété de la Coopérative, mais nous ont été gracieusement fournies par M. Emilien Daoust, Commissaire du port de Montréal qui, lui aussi, a constaté que le fromage de cette Province arrivait en mauvais état en Angleterre et avait voulu en rapporter un exact souvenir par la prise des deux photos sus-mentionnées.

Espérons que la nouvelle boîte imaginée par la Coopérative Fédérée et vendue par elle, trouvera l'accueil beinveillant qu'elle mérite dans les circonstances présentes.

Veaux abattus

Certains cultivateurs préfèrent abattre en naissant les veaux qu'ils ne destinent pas à l'élevage, sous prétexte que, à l'âge de un an ou deux ans, le prix qu'ils en obtiennent pour la viande ne les dédommagent pas suffisamment. A ce compte, beaucoup ont raison. Mais comme ils changeraient vite de pratique, s'ils savaient s'en tenir au moyen terme, à savoir: ne pas jeter ces veaux au fumier ni les garder trop longtemps, mais en faire des veaux de lait bien préparés, que le marché paie toujours des prix très élevés.

Cultivateurs, ne perdez pas cette chance de gains. Faites quelque chose des veaux qui vous viennent chaque année. Préparez-les tels que le marché les veut et vous en serez récompensés.

Les veaux de lait abattus rapportent présentement trois fois plus que les veaux d'herbe ou certain bétail de bouc herie. Faisons-donc des veaux de lait. Et si par hasard il arrive un moment où nous ne pouvons les bien nourrir économiquement, expédions-les aussitôt à la Coopérative Fédérée, même s'ils sont encore jeunes; cela ne vaut-il pas mieux que de les perdre complètement ou d'en faire une marchandise de seconde qualité.

Broche et engrais alimentaires

Voilà des marchandises que les cultivateurs doivent se procurer sans délai, afin de profiter des bons chemins d'hiver, pour les transporter. Dans certains endroits, il est même déjà un peu tard. En tous cas, pour ce qui concerne les engrais alimentaires, la Coopérative, à partir de cette semaine, remet en vigueur les prix de l'automne dernier, à savoir:

Son	$27.00	la tonne
Gru rouge	30.00	"
Gru blanc	36.00	"
Criblures de blé	26.75	"

Les listes de prix pour notre broche à clôture et accessoires ont été envoyées aux principales organisations agricoles, etc.

Tous les cultivateurs qui, cependant, seraient intéressés à connaître nos prix, n'ont qu'à nous écrire et nous les leur ferons parvenir par le retour du courrier.

Nos prix sont les plus avantageux du marché. Commandez le plus tôt possible votre broche à cloture. Achetez vos engrais alimentaires immédiatement.